

Espagnol juridique 2

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Ce cours permettra de faire un renforcement grammatical, en particulier syntaxique, grâce à l'étude systématique de points de grammaire complexes. Après avoir amorcé l'exercice technique du thème au semestre 1, il s'agira au cours du semestre 2 de traduire des phrases et des textes juridiques portant sur les sujets dont le vocabulaire aura été abordé précédemment.

Évaluation

Session 1 : deux écrits (1h + 1h)

Session 2 : un écrit (1h)

Bibliographie

Bedet J. M., Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne, paris, PUF, 1997, 2019.

Bouzet Jean, Grammaire espagnole, Paris, Belin, 1985.

Bescherelle, El arte de conjugar en español, Paris, Éditions Hatier, 1997

Ferreras J et Zonana G, Dictionnaire juridique et économique espagnol- français/ français -espagnol, Paris, La Maison du dictionnaire, 2009.

Merlin Walsh O. , Dictionnaire juridique français - espagnol/ español- francés, Paris, LGDJ, 2012.